DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

IVO FIXED INCOME Action R (LU1165644672) |Compartiment d'IVO FUNDS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit luxembourgeois géré par IVO CAPITAL PARTNERS

Nom de l'initiateur : IVO CAPITAL PARTNERS
Site internet : www.ivocapital.com
Contact : Appelez le +33 (1) 45 63 32 47 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de IVO CAPITAL PARTNERS en ce qui concerne ce document d'informations clés
IVO CAPITAL PARTNERS est agréée par la France sous le numéro GP13000022 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Ce Produit est autorisé au Luxembourg
Date de production : 01/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : IVO FIXED INCOME est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à Compartiment. Cette SICAV a été agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Objectifs : le Compartiment a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence suivant, et ce, sur la durée de placement recommandée de 3 ans :

• EURIBOR 3 mois.

L'univers d'investissement est mondialement diversifié. Selon les opportunités, le compartiment pourra investir tant sur des obligations souveraines que sur des obligations d'entreprises.
Le Compartiment investira sans contrainte de notation, sans contrainte de devises, sans contrainte de rang (obligations senior et/ou subordonnées).
Politique d'investissement : le portefeuille du compartiment sera investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, tels que, mais sans exclusion : les obligations de type corporate et souveraines, les billets de trésorerie et certificats de dépôts, etc.
Le portefeuille sera composé d'une sélection d'obligations considérées comme ayant les meilleures perspectives et le meilleur couple rendement / risque. Selon une approche « mauvais pays / bonnes sociétés », la stratégie tire parti des stress macroéconomiques affectant un pays et/ou un secteur et permet des investissements dans des entreprises de qualité avec une décote et un portage attractif.
La duration globale du portefeuille devra être inférieure à 15 ans.
Le Compartiment sera géré selon une approche dite de « picking » visant à tirer profit des fluctuations des marchés obligataires internationaux. L'exposition maximale sur un pays sera de 40%.
Pour la partie taux, le Compartiment a pour objectif de tirer parti des évolutions de taux d'intérêt ; il s'agit d'augmenter ou de diminuer la sensibilité du Compartiment en fonction de la valorisation des marchés et des anticipations économiques du gestionnaire.
Le portefeuille sera principalement constitué d'obligations et de titres de créances négociés sur les marchés réglementés internationaux et émis notamment par des Etats, des organismes supranationaux, des entreprises privées ou publiques.
Dans le cadre de sa politique d'investissement responsable, la Société de Gestion applique une politique d'exclusion sectorielle pour l'ensemble des titres obligataires en portefeuille. Les secteurs controversés soumis à cette politique incluent entre autres les armes controversées, le nucléaire, l'extraction de charbon thermique et les sables bitumineux.
L'exclusion des sociétés exposées à ces secteurs controversés dépend (i) du degré d'exposition des sociétés auxdits secteurs et/ou (ii) de l'application ou non par lesdites sociétés d'une politique de « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE) qui traite des risques spécifiques à leur secteur.
Par ailleurs, la Société de Gestion applique sa politique d'intégration ESG qui vise à évaluer la matérialité du risque en matière de durabilité propre à l'investissement considéré et s'assure qu'il est incorporé de manière adéquate dans la valorisation des titres concernés.

Le Compartiment est un produit financier faisant la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales tel que défini par l'article 8 du SFDR.

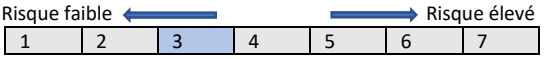
En outre, le Compartiment pourra être investi, jusqu'à 10% de ses actifs, dans des parts ou des actions d'autres OPCVM et/ou OPC monétaires et/ou obligataires, y compris les Exchange-Traded Funds (ETFs), afin d'être éligible pour des OPCVM coordonnés au sens de la directive 2009/65/CE. Par ailleurs, le Compartiment pourra être investi dans la limite de 10% en actions de toutes zones géographiques (dont les pays émergents).
Le recours aux instruments financiers dérivés fait partie intégrante de la politique d'investissement du Compartiment. Le Compartiment pourra avoir recours aux techniques et instruments financiers dérivés aussi bien à des fins d'investissement, que pour une gestion efficace du portefeuille, et/ou à des fins de couverture. Le Compartiment pourra également investir dans des dépôts à terme sous réserve du respect des limitations de placement et des règles de répartition des risques décrites ci-dessous. Le Compartiment peut également être exposé au risque action en investissant dans des obligations convertibles.
Cependant, le Compartiment n'est pas un fonds indiciel et est activement géré sans suivre ou répliquer l'indicateur de référence, qui n'est utilisé qu'à des fins de mesure de performance.
Les investissements pourront être libellés en euros, USD ou toute autre devise étrangère. Par ailleurs, aucune contrainte n'est appliquée en termes de notation minimale ni de duration des titres.
La valeur nette d'inventaire du compartiment est exprimée en EUR.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme (supérieure à 3 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.
Assurance : Non-applicable.
Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.
Dépositaire : Société Générale Luxembourg.
Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@ivocapital.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ivocapital.com.
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour ouvrable avant 12h CET (J-1) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les derniers cours de clôture connus du marché principal de ces valeurs au Jour d'Evaluation (J). La valeur liquidative est journalière, à l'exception des jours fériés à Luxembourg, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé la SICAV dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque faible à moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

En particulier, la survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM**.**
Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (« haut rendement ») ou non notés : L'utilisation de titres dont la notation est basse ou inexistante peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
Risque de crédit : Le compartiment est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations de cet émetteur peut baisser.
Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le compartiment à des pertes financières.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €
Scénarios :

		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 3 ans** (*période de détention recommandée*)
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 030 €	1 487 €
	Rendement annuel moyen	- 49,70 %	- 28,38 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 003 €	8 278 €
	Rendement annuel moyen	- 9,97 %	- 5,74 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 988 €	9 857 €
	Rendement annuel moyen	- 0,12 %	- 0,48 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 087 €	11 533 €
	Rendement annuel moyen	8,87 %	5,11 %

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2017 et décembre 2022.

Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre décembre 2017 et décembre 2022.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2017 et décembre 2022.

Que se passe-t-il si IVO CAPITAL PARTNERS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société IVO CAPITAL PARTNERS n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € **Scénario**	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans** *(Période de détention recommandée)*
Coûts totaux	571 €	894 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,71 %	3,05 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,22 % avant déduction des coûts et de -1,83 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	4% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,68% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	168 €
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	15% au-delà de la performance de l'indicateur de référence + 200 BP Montant facturé au titre de l'exercice 2021 : 1.19 %	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de trois (3) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

• Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, IVO CAPITAL PARTNERS – A l'attention d'IVO CAPITAL PARTNERS – 61-63 rue des Belles Feuilles – 75016 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ivocapital.com.

• Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://ivocapital.com/ivo-fixed-income-ucits/

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : https://ivocapital.com/ivo-fixed-income-ucits/

Informations relatives à la finance durable : https://ivocapital.com/investissement-responsable-esg/